

## Visite de chantier

### AMENAGEMENT DE LA PLACE DU CHAMP-DE-MARS EN PARC URBAIN PAYSAGER

JEUDI 4 OCTOBRE 2018



En présence de : Marie-Hélène Thoraval, maire de Romans-sur-Isère ; Catherine Acampora, adjoint au maire déléguée à l'Environnement, à la Propreté, à la Gestion des déchets, à l'Eau et à l'Assainissement ; Franck Astier, adjoint au maire délégué à la Voirie, aux Bâtiments et à l'Optimisation budgétaire ; Anne-Sophie Mellet-Breton, responsable du service des Espaces verts.

## Aménagement de la place du Champ-de-Mars en parc urbain paysager

### RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET

Cet aménagement urbain est l'une des composantes d'un vaste projet, Gar'Is, dont l'ambition est de redynamiser le centre-ville, de la gare à l'Isère, en remettant de la cohérence, l'enjeu étant de rendre Romans plus attractive et plus agréable à vivre.

- L'aménagement de la place du Champ-de-Mars vise principalement à créer une attirance du public en centre-ville, en requalifiant un espace paysager, ludique et pratique. L'idée est d'en faire **une destination pour tous**, et non plus un simple lieu de passage, comme c'était devenu le cas.
- Dans un contexte de rareté des espaces publics paysagers, l'objectif est de faire de cet espace, d'une surface d'environ 8900 m<sup>2</sup>, un lieu particulièrement **adapté aux usagers récréatifs, tout en améliorant les liaisons douces** entre le plateau et le centre historique.
- Idéalement situé, il a en effet un rôle important à jouer, qui est de **faire la jonction entre les principaux pôles d'attractivité** : Marques avenue avec ses 1,5 M de visiteurs et le centre historique avec ses monuments emblématiques.
- De fait, ce projet répond aux enjeux **d'amélioration du cadre de vie, de renforcement de l'attractivité** vers les commerces, les sites touristiques (collégiale, musée), les services publics et le centre historique, en facilitant les liaisons, **dans la continuité des aménagements réalisés sur les boulevards**.
- Il s'agit, enfin, de créer, en hyper centre, un **espace vert multifonctionnel** avec une présence forte du végétal. A l'heure du **dérèglement climatique**, les espaces de nature en ville constituent, en effet, un des piliers de la **lutte contre les îlots de chaleur en milieu urbain**.

### DESRIPTIF DU PROJET

L'espace conserve l'ensemble de ses usages mais dans une **version plus moderne, plus qualitative**, en tenant compte notamment des questions d'**accessibilité**, notamment grâce aux choix de matériaux pour les allées. On retrouvera des **jeux pour enfants** (sensiblement au même endroit que précédemment), de **terrains sablés pour la pétanque** (au nord du site, à côté des jeux pour enfants), d'un **espace de commémoration** (lieu inchangé) et d'**espaces verts arborés et fleuris**. La présence de l'eau va également être rétablie, (à l'est du site), via la création d'une **fontaine** avec scénographie en jets, miroir d'eau et éclairage au sol. Les **toilettes publiques** ont été déplacées et seront reconstruites.

## CE QUI A DEJA ETE REALISE

Pour mémoire, le chantier du Champ-de-Mars a débuté au printemps 2018 et devrait s'étendre jusqu'au début de l'année prochaine.

- Après la **démolition** de l'ex-bâtiment de la Foire ainsi que des toilettes publiques et des constructions en dur de type murets, les entreprises ont procédé aux **aménagements en sous-sol**. Elles sont notamment intervenues sur les réseaux : certains ont été supprimés, d'autres remis à neuf ou encore déplacés pour une mise en cohérence, notamment avec les plantations futures. Les fosses d'arbres ont toutes été prévues et préparées. Reste la pose des conteneurs de déchets enterrés ainsi que des bornes de recharges des véhicules électriques.
- La **Fanny** a, quant à elle, été déplacée, au nord-est du site, à proximité des futurs terrains de pétanque et rénovée par Eva Roucka, l'artiste qui l'a conçue. Le **monument aux morts** a lui aussi été rafraîchi. Il sera mis en lumière par un éclairage spécifique.
- Aujourd'hui, le chantier entre dans sa dernière phase, soit les **aménagements de surface** : Les travaux ont débuté avec des apports de terre ; les entreprises ont ensuite réalisé **bordures et trottoirs**, puis ont enchaîné avec le **terrassement des allées**, qui déjà se dessinent, et **de la place minérale, située à l'ouest du site**, à proximité de la future fontaine. Cette semaine, elles ont également procédé à **l'installation du local technique de la fontaine** (arrivée d'un convoi exceptionnel le 4 octobre au matin).

## GRANDES ETAPES A VENIR

Viendront ensuite : allées, pavage, dallage, pieds d'arbres, plantations (de mi-octobre à mi-décembre), construction de la fontaine, pose de jeux pour enfants (maisonnette, jeux à bascule, tourniquet, balancelle 2 places), des toilettes publiques, du mobilier urbain et de l'éclairage public et enfin éclairage du monument aux morts.

## PLANNING PREVISIONNEL

- **8 au 14 octobre 2018** - Livraison et pose des Points d'Apport Volontaires (PAV) ; plantations au sud et à l'est (autour des jeux et du monument) ; installation avant pose éclairage public ; suite des bétons ;
- **15 au 21 octobre 2018** - Livraison et pose des WC ; suite des bétons ;
- **5 au 11 novembre 2018** - Pose borne de recharge électrique ;
- **5 au 18 novembre 2018** - Plantations des arbres (avant ou après selon la météo) ; suite des bétons ;
- **12 novembre 2018 au 20 janvier 2019** - Réalisation du sol souple des jeux, finition des espaces verts et pose des bancs ;

- **26 novembre au 2 décembre 2018** - Livraison, vérification, validation par architecte et pose des pierres de la fontaine ;
- **3 au 16 décembre 2018** – Finition de la zone ouest ; pose du mobilier ; pose des jeux et lanternes d'éclairage.

## COUT DE L'OPERATION

Le coût total de l'opération est de **2 270 688 €**. Elle bénéficie de 3 co-financements :

- **350 000 €** de la Région Auvergne Rhône-Alpes
- **300 000 €** du Département de la Drôme
- **230 000 €** de Valence Romans Agglo

## QUELQUES CHIFFRES

- **8 900 m2 environ** : surface du parc
- **1500 m3** de terre amendée
- **2** terrains de pétanque
- **24** bancs droits
- **7** banquettes cintrées
- **35** mâts d'éclairages
- **100 m2 environ** : emprise totale de la fontaine avec scénographie en jets, miroir d'eau et éclairage au sol)
- **74** arbres plantés en plus des 38 existants ainsi que 2700 arbustes et cépées et 2900 plantes vivaces.

## ENTREPRISES RETENUES

- Architectes : Cabinet Seura et Atelier D
- Eurovia (voirie, réseaux, revêtements)
- Belle environnement (fontainerie)
- Valente (espaces verts, jeux, bancs)

## SERVICES IMPLIQUES

### Une équipe soudée, un ensemble de compétences

#### ➤ VILLE DE ROMANS

- Direction du centre Technique Communal (Voirie, Bureau d'études, Pôle administratif, Espaces verts, Propreté urbaine)
- Service de la Communication
- Direction Prévention Sécurité Publique
- Direction Satisfaction des Usagers
- Direction de l'Action culturelle

- Direction de l'Urbanisme
- Direction Générale des Services et Cabinet du maire
- **SERVICES MUTUALISES VILLE/AGGLO :**
  - finances, juridique et marchés publics
- **VALENCE ROMANS AGGLO**
  - Services Eclairage public, Assainissement, Déchets et Système d'information
- **CONCESSIONNAIRES, PARTENAIRES**
  - Citéa, Véolia, Orange, GRDR et Enedis